marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT



Commune de La Léchère (73) 82 Rue des Jeux Olympiques

73260 La Léchère

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de La Léchère (73)

Numéro national d'identification : Type : SIRET - N° : 20008470500017 Code postal / Ville : 73260 La Léchère Groupement de commandes : Non

Section 2: Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation: 2025-03

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Stéphane VICHOS - Tél : +33 479225244 - Mail : mairie@lalechere.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : se référer au RC

Capacité économique et financière : se référer au RC

Capacités techniques et professionnelles : se référer au RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 19 mai 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : se référer au RC

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de mise en conformité électrique des Etablissements Recevant du Public (ERP) communaux - Commune de

La Léchère

Classification CPV: 45311200

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution : Commune de La Léchère

Durée du marché (en mois): 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Se référer au RC, article 6.2

Date d'envoi du présent avis

18 avril 2025